

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Coronavirus : le gouvernement prend ses précautions

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Max Limoukou, ministre de la Santé, a indiqué hier que le gouvernement a pris des mesures préventives pour faire face à l'épidémie due à une nouvelle souche de virus appartenant à la famille des coronavirus. Il s'agit d'une pathologie apparue dans la ville de Wuhan (province d'Hubei) en Chine, dès le mois de décembre 2019. Dans l'attente des recommandations du comité des urgences du Règlement sanitaire international de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le gouvernement gabonais a donc décidé de réactiver immédiatement la cellule de veille sanitaire; renforcer le contrôle sanitaire des passagers au niveau des diffé-

rentes portes d'entrée aérienne, terrestre, portuaire et maritime du pays; sensibiliser les transporteurs aériens, terrestres et maritimes aux mesures de précaution universelles à prendre en pareille circonstance.

«Le gouvernement tient à rassurer la population de ce que toutes les mesures sont prises pour faire face à toutes éventualités», a déclaré, hier, le ministre Limoukou.

Les coronavirus (celui qui est apparu en Chine a été nommé 2019-nCoV en début d'année) forment une famille comptant

un grand nombre de virus, qui peuvent provoquer des maladies très diverses chez l'homme, allant du rhume banal à une détresse respiratoire aiguë grave. Dans le monde, "à ce jour, 440 cas ont été notifiés dont 9 décès. Actuellement, plusieurs pays ont rapporté des cas dont le Japon, la Thaïlande, la Corée du Sud, les États-Unis... Mais aucun cas n'a encore été enregistré dans la région africaine. Le gouvernement gabonais suit l'évolution de cette situation avec beaucoup d'attention", a précisé également le ministre de la Santé. En attendant, des mesures préventives ont donc été prises. Histoire de s'assurer que 2019-nCoV n'atteigne jamais le Gabon.



Photo: F.M. MOMBO/L'Union

Max Limoukou a annoncé les mesures prises par le gouvernement.

Le clin d'œil de *Lybek*



Vue au volant : le centre de contrôle bientôt ouvert

S.A.M.
Libreville/Gabon

Le ministère de la Santé, celui des Transports et la société partenaire Optikah, spécialisée dans la réalisation et la conception des équipements de corrections et de protections de la vue (verres médicaux et lunettes de soleil), ont ouvert hier, à Libreville, le Centre technique du contrôle de la vue, qui délivrera bientôt un certificat d'aptitude visuelle à la conduite automobile professionnelle.

"Sur ce centre, nous allons chercher chez les conducteurs des troubles de la vision (un dépistage qui concernera la vue de près, de loin, les troubles de la perception des contrastes, ndlr). L'objectif, bien qu'il soit évident que la plupart des conducteurs ont encore une bonne vue, est de confirmer la bonne santé oculaire de ces personnes par le ministère de la Santé. Si nous



Photo: I.D.R

Le pôle consultation du centre technique du boulevard Bessieux lors d'une visite.

détections de petites anomalies, qui peuvent être corrigées, le conducteur sera dirigé vers un spécialiste. Si, au bout de ce processus, le demandeur est jugé apte à la conduite, il lui sera délivré le certificat d'aptitude visuelle à la conduite automobile professionnelle", a expliqué, hier, le Dr Christian Agaya, directeur du Programme national de lutte contre les cécités et les surdités (PNLCS). Cette opération concerne, pour l'instant, trois communes (Li-

breville, Akanda et Owendo). Elle fait suite à la campagne de santé oculaire baptisée "La vue au volant", lancée en novembre 2019. Présente dans 6 pays d'Afrique (Gabon, Bénin, Comores, Sénégal, Seychelles, RDC), Optikah est une marque africaine, qui s'occupe de la santé oculaire.

Les consultations débiteront la semaine prochaine. Le Centre technique du contrôle de la vue est situé dans les galeries du boulevard Bessieux.